



Attestation de Formation des Gestes et Soins d'Urgences Recyclage 1

Formation Concept agréée, Centre d'Enseignement des Soins
d'Urgences de l'Yonne

Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation
aux gestes et soins d'urgences modifié le 1er juillet 2019

Objectifs :

Actualiser les connaissances et consolider les actions nécessaires à l'identification et à la prise en charge d'une urgence vitale et potentielle.

Actualiser les connaissances face à une situation sanitaire exceptionnelle, et aux risques collectifs

Contenu de la formation

- ⇒ Reprend le contenu de la formation initiale de l'AFGSU I au travers de mises en situation en abordant principalement les urgences vitales.
- ⇒ Prise en compte des retours d'expérience vécus, adaptation du contenu aux attentes des apprenants.
- ⇒ Sensibilisation et apport de connaissances complémentaires contextualisé à l'actualité en lien avec les situations sanitaires exceptionnelles et les risques collectifs.

Méthode pédagogique :

Pédagogie active,
Mises en situation simulées



Modalité d'évaluation :

Réalisation de test en début et en fin de formation

Évaluation des connaissances et comportements
acquis au travers de mises en situation

Recueil de satisfaction des apprenants



CESU 89 – Centre Hospitalier
n° SIRET 26890005700012
N° ACTIVITE 26890098089
2 boulevard de Verdun - 89000 AUXERRE
03.86.48..69.00
scesu89@ch-auxerre.fr

Public Concerné :

Personnels non soignants exerçant au sein d'un établissement de santé, structure médico-sociale ou cabinet libéral et étant titulaire de l'AFGSU 1 de moins de 4 ans.

Groupe de 8 à 12 participants

Durée de la formation :

1 journée, soit 7 heures

De 8 heures à 16 heures

Coût de la formation :

160 Euros

Lieu de la formation :

Hôpital d'Auxerre
ou sur site à la demande

Dates

Contactez le secrétariat du CESU 89

INTERVENANTS :

MÉDECINS URGENTISTES, INFIRMIERS, AIDES SOIGNANTS, AMBULANCIERS EXERÇANT DANS DES SERVICES D'URGENCES, DE RÉANIMATION ET AU SMUR ET TITULAIRES D'UN DIPLÔME DE L'ENSEIGNEMENTS SUPERIEUR EN PEDAGOGIE



Le CESU prend en compte l'intégration des personnes en situation de handicap.

Contactez nous, afin d'étudier les différentes possibilités

Mises à dispositions



Un certificat de réalisation sera délivré à l'issue de la formation.

Durée de validité de l'attestation 4 ans

2023 :

Taux de satisfaction global : 100 %

Taux de réussite : 100 %

Taux d'abandon : 0 %

